

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 18/11/2021 sur www.xmarches.fr sous la référence 2021-50EP

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2021-50EP ETUDE DE PROGRAMMATION POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'AMENAGEMENT DU STADE PAUL CHANDON - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : La présente consultation concerne l'étude de programmation pour les travaux de restructuration et d'aménagement du stade Paul Chandon.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en 2 phases et 3 tranches définies comme suit :

Tranche ferme :

- Phase 1 : Diagnostic
- Phase 2 : Etude de faisabilité

Tranche optionnelle n°1 : Etude de programmation de l'espace foot

Tranche optionnelle n°2 : Etude de programmation de l'espace rugby

Le délai d'exécution des prestations se décompose comme suit :

Tranche ferme :

- Phase 1 : Diagnostic : 6 semaines
- Phase 2 : Etude de faisabilité : 8 semaines

Tranche optionnelle n°1 : Etude de programmation de l'espace foot : 6 mois

Tranche optionnelle n°2 : Etude de programmation de l'espace rugby : 6 mois

Ces délais partent, pour la tranche ferme, à compter de la date de notification du marché et, pour les tranches optionnelles, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations de la tranche considérée.

Pour les tranches optionnelles n°1 et 2, il est précisé qu'il est laissé au titulaire un délai de 8 semaines pour l'établissement du programme à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations de la tranche considérée.

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations : 40.0%
- Qualité des prestations : 60.0%

LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES EST FIXEE AU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021 A 12H00.

Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarches.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise). Cette authentification est indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 79311000-7 - Services d'études.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

Critères d'attribution :

Prix des prestations 40 %

Qualité 60 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 04/02/2022

Montant final HT : 49 080 €

Opérateur économique attributaire :

MP CONSEIL

5 RUE DE BERNE - 67300 SCHILTIGHEIM

France

Mail : strasbourg@mp-conseil.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de

justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY